

Vice-rectorat de la Polynésie française
Département des Examens, des cert. pro.
et des concours (DEC)

Vu le décret en date du 22 août 2022 portant nomination de M. Thierry TERRET, vice-recteur de la Polynésie française
Vu l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par les arrêtés du 27 septembre 2005 et du 30 novembre 2009 ;
Vu l'arrêté n° 7116-2023/VR/DRH/DEC du 25 septembre 2023 fixant les modalités d'organisation de la session d'examen visant à l'attribution d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ouverte au titre de la session 2024 ;

ARRETE

Article 1 : Le jury de la certification enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique est constitué comme suit pour la session 2024:

PRESIDENT(E) DE JURY

M. YANNICK HERNANDEZ
IA-IPR hors classe

Vice Rectorat de Polynésie Française - PAPEETE

MEMBRE(S) DE JURY

M. PATRICE BEGNANA
Professeur agrégé classe exceptionnelle

Lycée Paul Gauguin - PAPEETE

Mme MATHILDA CHANG
IA-IPR hors classe

Vice Rectorat de Polynésie Française - PAPEETE

M. LAURENT CHARDON
IA-IPR hors classe

Vice Rectorat de Nouvelle-Calédonie - NOUMEA

Mme MANUELLA HEITZ
Professeure certifiée hors classe

Lycée Paul Gauguin - PAPEETE

M. CLEMENT KAMOULY-LE CRANN
Professeur certifié classe normale

Collège de Taravao

M. ERIC LEFEUVRE
IA-IPR hors classe

Vice Rectorat de Polynésie Française - PAPEETE

M. MATTHIEU MAGRE
Professeur agrégé classe normale

Lycée Polyvalent Tuianu Le Gayic - PAPARA

Mme AKARI OKAMUNE
Professeur d'enseignement privé

Lycée privé LA MENNAIS - PAPEETE

Mme SERVANE RUGGIERI
Professeure certifiée hors classe

Collège de Tipaerui - PAPEETE

M. ERIC SIGWARD
IA-IPR hors classe

Vice Rectorat de Polynésie Française - PAPEETE

Mme MARINA TUAIRAU
Professeure certifiée classe exceptionnelle

Lycée du Diadème - Te tara o Mai'ao - PIRAE

Mme NATHALIE VOLANT
IA-IPR hors classe

Vice Rectorat de Polynésie Française - PAPEETE

Article 2 : Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 03 mai 2024

Le vice-recteur
de la Polynésie française


Thierry TERRET

